

Breton, Jean et al. *Guide pratique d'indexation en vocabulaire libre*. Québec, Microfor inc., 1982. 240 p.

Danielle Malette

Volume 30, numéro 2, avril-juin 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053556ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053556ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Malette, D. (1984). Compte rendu de [Breton, Jean et al. *Guide pratique d'indexation en vocabulaire libre*. Québec, Microfor inc., 1982. 240 p.] *Documentation et bibliothèques*, 30(2), 63–64. <https://doi.org/10.7202/1053556ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La seconde partie «présente une sélection des principales publications gouvernementales du Québec à caractère statistique et des publications qui contiennent un listage permettant de quantifier un phénomène» (p. 113). Cette sélection est toutefois moins explicite que la première; elle n'est, en fait, qu'un ensemble de notices bibliographiques classées par thème et que l'on identifie par un numéro selon le même système que pour les publications du BSQ. Donc ici, pas de résumés analytiques, ni de descripteurs, pas de répartition géographique des données, ni d'évaluation de la disponibilité du document. Par contre, dans plusieurs cas, la période couverte par les données statistiques présentées dans un document peut être déduite du numéro de la publication. Un index des sujets suit immédiatement la liste des publications. Pour cette section, il n'y a pas d'index des entités géographiques.

Trois annexes complètent le document: la liste des abréviations, le mode de classement des publications et la liste des bibliothèques désignées comme dépositaires universels où, normalement, tous les documents répertoriés sont accessibles.

Comme l'indique bien son titre, le répertoire ne sert qu'à identifier des publications statistiques. À l'aide des descripteurs, il est possible de connaître le contenu d'une publication, du moins pour les documents du BSQ, car les mots-clés sont souvent tirés des titres coiffant les tableaux d'une publication. Pour un profane, qui consulte le répertoire, la liste alphabétique des descripteurs sera des plus utiles.

Une fois le document identifié, le résumé analytique permettra d'obtenir une image fidèle du contenu de la publication.

Il est évident que sans la période et sans la répartition géographique, les statistiques n'ont aucun sens. L'idée d'avoir placé ces deux éléments d'information à la suite du résumé analytique est excellente. Ils permettent d'obtenir une image plus complète de la publication en indiquant des détails qui n'apparaissent pas nécessairement au titre et qui, imprimés noir sur blanc, fournissent rapidement des éléments essentiels sur la teneur des données présentées.

L'indication de la disponibilité, quant à elle, s'avère une aide des plus utiles lors de la recherche d'un document.

Il est regrettable que le traitement accordé aux publications du BSQ n'ait pas été appliqué aux documents des ministères et des autres organismes. Il semble toutefois que les notices de l'édition de 1984 du répertoire seront aussi précises pour ces publications que pour celles du BSQ. Un index des descripteurs et un index géographique aideront au repérage des données.

L'utilisation du répertoire s'avère assez simple. Les index sont bien faits et les renvois aux notices bibliographiques sont facilement repérables à l'aide de la classification par sujet. Une seule petite

remarque: l'utilisation rapide du répertoire aurait été de beaucoup facilitée par l'addition entre les deux parties du volume, d'un feuillet intercalaire les délimitant clairement. Le répertoire de 1984 résoudra ce problème en le contournant. Les publications du BSQ et celles des ministères et autres organismes vont être regroupées en une seule partie, simplifiant du même coup la recherche de données en la réduisant à un index de descripteurs et à un index géographique.

En bref, le *Répertoire* est une source indispensable pour la recherche de données statistiques sur le Québec. Si seulement la périodicité était mieux définie, nous aurions un document qui, sans être idéal, se classerait parmi les meilleurs de sa catégorie.

**Roger de la Sablonnière**  
Bibliothèque  
Université du Québec  
Rimouski

---

*Breton, Jean et al. Guide pratique d'indexation en vocabulaire libre. Québec, Microfor inc., 1982. 240p.*

---

Après plus de dix ans d'activités dans la pratique de l'indexation libre, avec notamment la publication des répertoires bibliographiques *Radar* et *Index de l'actualité vue à travers la presse écrite*, la société Microfor inc. publiait en 1982 un ouvrage destiné à faire connaître aux milieux documentaires un ensemble de principes, règles et techniques régissant ce type d'analyse documentaire.

D'emblée, les auteurs précisent, dans une brève introduction, que leur propos n'est pas d'alimenter les discussions qui ont eu et ont encore cours entre les tenants de l'indexation libre et les partisans d'une indexation en vocabulaire contrôlé, mais plutôt d'offrir aux «praticiens, documentalistes ou chercheurs» (p. vii) un instrument de travail capable de leur fournir un cadre de référence dans leur pratique courante d'analyse documentaire.

À cet égard, le premier chapitre intitulé «L'indexation en vocabulaire libre» (p. 1-8) en trace les caractéristiques et principes que sont: l'absence de liste préétablie de descripteurs, le respect de la terminologie des textes à analyser et la précision de l'indexation:

S'agissant ici d'indexation en vocabulaire libre, c'est-à-dire ne comprenant pas de liste préétablie de descripteurs normalisés, le documentaliste n'est en fait contraint que par l'impératif de décrire objectivement le contenu essentiel d'un document et d'en permettre un repérage précis. (p. 2)

Les cinq chapitres suivants présentent ensuite aux lecteurs un ensemble de règles générales, touchant davantage la structuration même des descripteurs. Les auteurs y définissent ainsi divers types de descripteurs : simples, composés, génériques et spécifiques. L'on traite également d'un certain nombre de techniques telles l'inversion, la subdivision, l'emploi de spécificateurs, l'utilisation de signes orthographiques ou de ponctuation, l'emploi du singulier et du pluriel. Par la suite, des règles plus spécifiques visent à clarifier l'usage de certains mots : adjectifs, noms de personnes, termes génériques (par exemple : congrès, colloque, rencontre, sommet, etc.), chiffres arabes ou romains, noms de lieux. Chaque règle est décrite sommairement mais, généralement, l'exemple proposé supplée au texte parfois trop succinct.

Fruit d'une indexation pratiquée depuis plus d'une décennie, le guide offre également des listes de descripteurs normalisés ; l'une se rapportant à l'utilisation du singulier et du pluriel, les autres présentant des ensembles géopolitiques. Enfin, le guide se termine sur la présentation des répertoires bibliographiques *Radar* et *Index de l'actualité vue à travers la presse écrite* et précise leur élaboration.

Doté d'une table des matières suffisamment détaillée, le guide se consulte aisément et permet à l'indexeur de retracer rapidement la ou les règles auxquelles il veut se référer.

Néanmoins, si les auteurs réussissent assez bien à mettre en ordre, à classer les différentes règles dont ils se sont progressivement dotés au cours de leur pratique, le guide qu'ils ont élaboré contribue cependant à maintenir le fait que toute opération d'analyse documentaire n'est pas simple, qu'elle suppose ou supposera un jour des normes, des décisions si ce n'est à priori, du moins souvent à posteriori ; en somme des choix subjectifs. Dès lors, peut-on vraiment parler d'indexation libre ? Qu'en reste-t-il au bout du compte ? À partir du moment où l'on doit se baser, pour le choix des descripteurs, sur le vocabulaire employé par les auteurs certes, mais aussi sur un vocabulaire consacré par l'usage, proche d'un sens courant, normalisé, à partir du moment où l'on écarte un vocabulaire jugé trop marginal, à partir du moment où l'on doit également tenir compte de la formulation possible du chercheur, qu'est devenu le principe primordial, « l'impératif de décrire objectivement le contenu essentiel d'un document » (p. 2) ?

En ce sens, les auteurs ne réussissent pas tout à fait à nous convaincre que les principes de base qu'ils dégagent sont propres à l'indexation libre. Car, pour tout analyste qui pratique l'indexation, libre ou contrôlée, le problème demeure essentiellement le même : comment offrir à des individus, à la recherche d'une documentation pertinente, des textes qui satisferont leur demande. Toute la difficulté de cette opération de transcription, de transmission d'information tient dans l'ambiguïté

d'une position qui oscille, balance entre le texte à analyser et sa demande éventuelle, et son but colossal, utopique peut-être, de satisfaire pleinement les deux.

Bien sûr les auteurs ont pris garde de nous avertir en introduction :

« Ce guide a d'abord été conçu comme document de travail (...) C'est d'abord et avant tout un outil de formation. À ce titre, il risque de décevoir les théoriciens. (p. vii) »

Mais, il est possible qu'il déçoive aussi certains praticiens qui auraient souhaité davantage de substance, si ce n'est dans le texte, du moins en annexe, où des références bibliographiques complémentaires auraient pu répondre à certaines questions. Il est vrai, par ailleurs, que le guide élaboré par Breton, Fleury et Lord est quasi, sinon, unique en son genre au Québec.

**Danielle Malette**

Bibliothèque des Sciences de l'Éducation  
Université du Québec

---

***Des actions culturelles pour aujourd'hui : Programme d'action du ministère des Affaires culturelles. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1983. 69 p.***

***Rapport de la consultation du ministre des Affaires culturelles du Québec. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1982. 441 p.***

***Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale. Ottawa, Ministère des Approvisionnements et services, 1982. 392 p.***

---

Bien que relevant de genres foncièrement différents et, pour cette raison, difficilement comparables, ces trois publications officielles, dont la proximité de parution ne résulte sans doute pas d'une pure coïncidence, ont pour thème commun la politique gouvernementale dite « culturelle » : il paraît donc indiqué de les présenter ici d'un seul tenant. *Présenter* est d'ailleurs le mot qui s'impose, car on comprendra aisément qu'il est impossible de résumer adéquatement, dans les quelques lignes qui suivent, cette documentation de près de mille pages et surtout d'en faire une critique qui lui rende pleinement justice.

Le Rapport du *Comité d'étude de la politique culturelle fédérale*, comité créé par le ministre fédéral des Communications, Francis Fox, en août 1980, et coprésidé par MM. Louis Applebaum et Jacques Hébert, porte un titre qui prête à confusion. Car quelle est donc cette culture, objet de politique, dont on traite dans cet ouvrage ? Le lecteur quelque peu attentif aura vite fait de constater que, tout au